

est une autre preuve de l'habileté extraordinaire du gouvernement de passer d'une crise à une autre. Si j'ai bien compris le ministre, son ministère a publié un communiqué...

L'hon. M. Côté: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. Douglas: ...annonçant que le ministère songeait à changer...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre prétend poser la question de privilège. J'espère que son objection est vraiment fondée.

L'hon. M. Côté: Monsieur l'Orateur, le député a déclaré que le ministère avait publié un communiqué. Or, tel n'est pas le cas. J'ai dit que mon ministère n'avait publié aucun communiqué.

M. Winkler: Tout est consigné au hansard.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, j'accepte volontiers cette rectification. J'ai écouté attentivement le ministre et il a dit, si j'ai bien compris, qu'un haut fonctionnaire de son ministère avait déclaré à la presse qu'on songeait à changer l'emblème du ministère des Postes. Je souligne qu'il s'agit d'un haut fonctionnaire du ministère qui fait une déclaration concernant une question à l'étude. Cette question a été soulevée à la Chambre le 14 octobre, et le ministre a dit alors qu'aucune décision n'avait été prise. On l'a invité, à maintes reprises, à faire une déclaration qu'il a remise, et voilà que, environ onze jours plus tard, il nous dit qu'aucune décision n'a été prise.

Je signale, monsieur l'Orateur, que si le ministre n'a pas pris de décision, il n'y avait aucune raison de faire de déclaration à la presse. Si le gouvernement veut changer l'emblème du ministère des Postes, cette annonce aurait certes dû être faite à la Chambre, et le Parlement aurait ensuite eu l'occasion d'exprimer son opinion à cet égard.

Je ne suis pas de ceux qui s'attachent farouchement aux insignes ou emblèmes du passé. Je ne veux pas non plus que l'on se débarrasse de nos insignes et emblèmes à moins d'avoir d'excellentes raisons pour le faire... (*Exclamations*)

L'hon. M. Turner: On joue à nouveau sur les deux tableaux!

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Burnaby-Coquitlam.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, je m'efforce de motiver ma déclaration. J'ignore ce qui rend les honorables vis-à-vis aussi chatouilleux à ce propos. Je dis que je m'oppose au changement d'insignes et d'emblèmes à moins qu'on n'ait d'excellentes raisons pour le faire; or, aujourd'hui on ne nous a donné aucune raison.

Je critique le ministre de ne nous avoir rien dit dans sa déclaration. Il ne nous a pas dit si le gouvernement avait vraiment l'intention de changer l'emblème des postes, ni quel serait le nouveau. Il a simplement dit que l'affaire était à l'étude. La seule assurance qu'il ait donnée à la Chambre c'est que cet emblème sera soumis au Cabinet. Voilà assurément une aimable concession à faire à ses collègues. Il ne se propose pas de le faire tout seul et voilà, j'en suis sûr, qui nous reconforte grandement.

Cependant, j'estime que l'on devrait nous assurer que le Parlement sera consulté à ce sujet. Il ne s'agit pas d'une question de loyauté ni de gouvernement monarchique, car les armoiries actuelles sont les armoiries canadiennes. (*Applaudissements*)

S'il existe, pour le gouvernement, un autre emblème mieux adapté ou plus convenable, qu'il donne ses raisons au Parlement, mais qu'il n'agisse pas subrepticement, en laissant filtrer par les fonctionnaires du ministère quelques brèves indications à la presse. Que le gouvernement déclare à la Chambre qu'il ne considère plus certains insignes comme représentatifs du Canada et qu'il a donc l'intention de les remplacer, avec l'approbation du Parlement.

J'espère que le ministre voudra bien reconsidérer cette affaire et qu'avant d'entreprendre un changement, il viendra expliquer ses raisons devant la Chambre. Il devra certainement me donner des raisons beaucoup plus convaincantes que toutes celles qu'il a présentées jusqu'à présent.

J'estime, monsieur l'Orateur, que toute cette affaire montre que le gouvernement est porté à lâcher la proie pour l'ombre. J'aurais été beaucoup plus impressionné si le ministre nous avait dit ce qu'il entend faire au sujet du rapport Montpetit, des conditions de travail épouvantables qui règnent dans les postes et comment il va satisfaire aux demandes des travailleurs de son ministère.